découvrir, approfondir, innover | collection Théma

inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Contexte

Des taux élevés de mortalité des agneaux sont souvent vécus par les éleveurs comme une fatalité. De fait, avec l'augmentation de la taille des troupeaux et la sélection sur la prolificité, les taux observés ont fortement augmenté et on observe souvent des chiffres dépassant la barre des 20 %, voire celle des 30 %. Or ces taux élevés de mortalité signifient que 20 % ou 30 % des dépenses et du travail engagés en amont par les éleveurs sont réduits à néant. Ce document présente des témoignages d'éleveurs qui maitrisent la mortalité des agneaux, grâce à leurs pratiques et à une bonne organisation.

ovins viande

Élevages ovins viande dans le Centre-Ouest

La mortalité des agneaux n'est pas une fatalité

TÉMOIGNAGES D'ÉLEVEURS OVINS DU RÉSEAU CENTRE-OUEST

@ Carole Le Creff

DE FORTES MARGES DE PROGRÈS

La productivité numérique des brebis est le premier déterminant technique du revenu des éleveurs ovins allaitants. Ainsi, à l'échelle du réseau INOSYS Ovin Centre-Ouest, la corrélation entre cette productivité et la marge brute par brebis est de 0,60 (campagne 2023, 56 élevages). La taille du troupeau est souvent présentée comme un élément explicatif du taux de mortalité. Toutefois, toujours à l'échelle du réseau ovin Centre-Ouest, on n'observe pas de corrélation significative entre la mortalité des agneaux et la taille du troupeau, même rapportée aux Unités de Main-d'œuvre consacrées à l'atelier.

La productivité des brebis est pour partie liée à leur prolificité (corrélation de 0,43 au sein du réseau Centre-Ouest pour la campagne 2023). La mortalité des agneaux a naturellement tendance à augmenter avec la prolificité des brebis, avec par exemple moins de chances de survie pour les agneaux triples. Mais là encore, on n'observe pas de corrélation au sein du réseau ovin Centre-Ouest, même en analysant les résultats par grand type génétique (herbager, prolifique ou rustique). Pour un même niveau de prolificité on observe des taux de mortalité très variables, ce qui souligne l'existence de marges de progrès et l'importance du respect de bonnes pratiques, illustrées par les témoignages présentés dans ce document.

Figure 1

Prolificité des brebis et mortalité des agneaux en fonction des types génétiques

(source : Réseau ovin Centre-Ouest, campagne 2023)

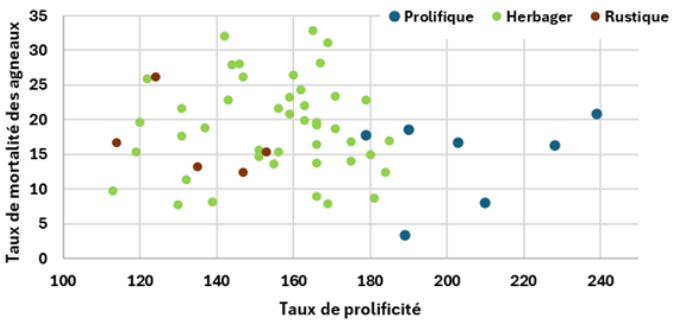

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Jean-Yves Gorin, à Plémy dans les Côtes d'Armor

A la création de l'atelier ovins viande en 2017, en remplacement des vaches laitières et des veaux de boucherie, le premier objectif de Jean-Yves était de développer un système de production simple et cohérent, facilement reconductible d'une année sur l'autre. Son second objectif était d'avoir un atelier productif et autonome, pour une bonne rentabilité.

Un système de reproduction fractionné

Pour répondre à ces objectifs, les brebis sont conduites en 2 lots de luttes de 4 semaines :

- Juillet, avec utilisation de béliers vasectomisés et production d'agneaux de bergerie.
- Décembre, pour la production d'agneaux à l'herbe au printemps-été.

Depuis 2020, le troupeau de race Romane est progressivement absorbé par de l'Ile de France pour le lot de luttes de contre saison et par du Charollais pour le lot en saison. Le système reste malgré tout productif grâce notamment à la bonne maîtrise de la mortalité des agneaux.

Figure 2

Evolution des résultats de reproduction

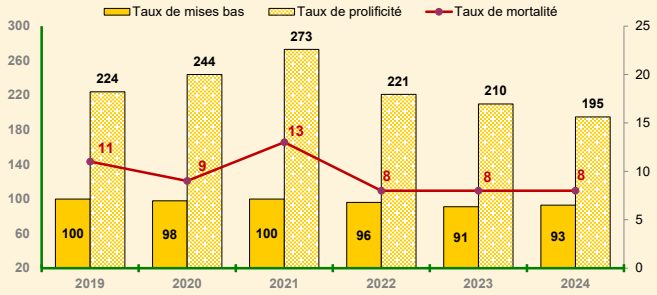

Bien préparer les brebis en fin de gestation

« 40 jours après le retrait des béliers, les brebis du lot de contre saison sont échographiées et allotées en fonction de la taille de la portée. Tous les lots sont systématiquement tondus en fin de gestation et déparasités à la rentrée en bergerie. Pour moi, c'est important d'avoir des brebis propres, en super état avec des mamelles bien dégagées. Elles reçoivent, en plus de l'enrubannage ou du foin, 1 kg d'une ration reconcentrée en énergie et azote d'un mélange à 17% de MAT. Au besoin, un complément de propylène Glycol et de mélasse est distribué aux brebis qui sont en limite de toxémie. Je suis vigilant concernant la complémentation minérale (sélénium, iode, etc.), et un apport de chlorure de magnésium est réalisé en fin de gestation (effet utéro tonique). »

Une surveillance accrue en période de mises bas

« Au pic des agnelages, soit pendant 10 à 15 jours, les brebis sont aussi surveillées la nuit environ toutes les 3 heures (11h, 2h30, 6h) pour assurer une prise colostrale précoce et si besoin traire la brebis pour le repartir entre les agneaux de la portée. Cela permet également de réaliser plus facilement des adoptions. Je réalise rapidement une première désinfection du nombril puis une seconde dans la journée. Si tout se passe bien, les brebis restent en cases d'agnelages 4 heures puis passent en petits groupes. En période de mises bas, la bergerie est paillée tous les jours. »

Une conduite d'élevage rigoureuse

« Au bouclage, je procède à la vérification des nombrils et je fais une injection de sélénium en prévention du raide. Les brebis sont bloquées tous les jours au cornadis pour vérifier les mamelles. Pour le confort digestif des agneaux, je distribue sur mon mélange fermier du kaolin et de l'argile bentonite. Et pour les agneaux qui sortent à l'herbe, je reste vigilant sur le parasitisme. »

@ Alain Gouëdard

Jacques et Emmanuelle Guiho, à La Bazouges-de-Chemeré en Mayenne

En race romane avec un cheptel de 550 mères, Jacques et Emmanuelle Guiho mènent leur troupeau en 3 périodes d'agnelages. La prolificité moyenne en 2024 est de 2,2 agneaux/brebis. La mortalité sur les agneaux est de 5 % à la naissance et 4 % avant sevrage, soit un total de 9 %.

Tableau 1

Evolution des résultats de reproduction

Année	Taux de mise-bas	Prolificité	Taux de mortalité agneaux	Productivité
2024	100 %	189 %	3 %	1,82
2023	97 %	205 %	8 %	1,83
2022	91 %	204 %	14 %	1,61

De la main-d'œuvre supplémentaire en période d'agnelage

« J'ai fait le choix d'embaucher une salariée uniquement durant les périodes d'agnelages. Elle vient travailler le matin à partir de 5h. Nous avons une salle avec les 22 cases d'agnelage fixes dans laquelle j'ai installé un grand tableau pour noter case par case les informations sur les brebis qui ont agnelé. Cela permet d'avoir une bonne communication entre moi qui fais la surveillance de nuit jusqu'à 1h du matin environ et Coralie qui arrive ensuite. »

« Elle commence par vérifier que les derniers agneaux nés ont bien bu puis fait les enregistrements sur le logiciel. Elle s'occupe de curer toutes les cases entre deux agnelages et boucle les agneaux. Elle est également présente pour les chantiers sanitaires et lors du sevrage. Je l'embauche au total 480 heures sur l'année sous forme de CDI annualisé. »

« Pour réduire la mortalité, je fais téter tous les agneaux au biberon en trayant la mère s'il n'a pas bu au bout d'1h de vie. Cela me permet de voir si le petit a le réflexe de succion et si la mère a bien du lait. Je traie entre 100 et 500 ml et je m'assure que les agneaux ont bu chacun 50 ml de colostrum. Je contrôle ainsi la qualité du lait et les éventuelles mammites. Je n'interviens plus après sur les agneaux. Les brebis restent 24h en case et je les transfère en parc commun ensuite. »

@ Maurane Beaumont

GAEC Pontron (Eric et David Rouillère), au Louroux-Béconnais en Maine-et-Loire

Situé au Loroux-Béconnais dans le Maine-et-Loire, le cheptel du GAEC Pontron compte 900 brebis de race Suffolk. Le haras comprend 46 béliers, majoritairement de races Suffolk et Charollais.

Tableau 2

Evolution des résultats de reproduction

Année	Taux de mise-bas	Prolificité	Taux de mortalité agneaux	Productivité
2024	94 %	156 %	15 %	1,25
2023	99 %	166 %	17 %	1,35
2022	97 %	170 %	12 %	1,45

Des rations adaptées aux besoins grâce aux échographies

« Notre troupeau est conduit en 8 lots d'agnelage, sur luttes synchronisées d'avril à début septembre, puis en lutte naturelle en octobre-novembre. Les agnelages ont lieu de septembre à mars, avec un peu plus d'une centaine d'agnelages par mois. »

« Nous rentrons les brebis en bâtiment 5 à 6 semaines avant la mise bas, elles reçoivent alors un hépato protecteur. Grâce aux échographies avec dénombrement, elles sont allotées selon la taille de la portée (simple, double ou triple), et selon leur gabarit si le lot est important. Elles ont alors des rations adaptées à leurs besoins. Toutes les brebis reçoivent une préparation vitaminée et enrichie en sélénium, et les doubles et triples ont en plus une complémentation en propylène glycol. »

« Nous tondons les brebis fin octobre : cela nous permet, pour les mises bas ayant lieu à partir de novembre, d'optimiser la place en bâtiment et de stimuler l'appétit des brebis. Les agneaux ont accès à de l'argile bentonite dès la naissance et les nourrisseurs sont mis en place dès 10 jours d'âge, même s'ils ne mangent que très peu avant 15 jours. Après l'agnelage les brebis sont allotées selon le nombre d'agneaux allaités : simples, doubles, triples et elles ont là encore des rations adaptées à leurs besoins. »

@ Carole Le Creff

Mickaël Raymond, à Vasles en Deux-Sèvres

Mickael Raymond exploite seul une structure polyculture-élevage de 110 ha avec 81 ha de cultures de vente. L'atelier ovin est constitué de 350 brebis (croisées Vendéen-Charollais) conduites en système semi-bergerie avec 90 % des agneaux produits en bergerie.

L'objectif de l'atelier ovin est de valoriser des terres peu cultivables et d'apporter un réel complément de revenu à l'exploitation. Le critère numéro un pour que l'atelier ovin soit performant c'est la productivité numérique. L'éleveur ne cherche pas à gagner des points de prolificité et son souhait est de maitriser le taux de mortalité des agneaux.

Le planning de mise en lutte est de 3 lots de 80 brebis synchronisées pour des mises bas de septembre, octobre et novembre, et le reste des brebis et les agnelles sont saillies naturellement en saison.

Tableau 3

Evolution des résultats de reproduction

Année	Taux de mise-bas	Prolificité	Taux de mortalité agneaux	Productivité
2024	93 %	155 %	12 %	1,27
2023	94 %	151 %	15 %	1,21
2022	100 %	156 %	9 %	1,42

En 2024 sur les 15% de mortalité agneaux, 8% étaient des morts nés, 6% des morts avant 20 jours et 1% après 20 jours.

Une bonne organisation au moment des agnelages

« Les 18 cases d'agnelage sont préparées à l'avance et toutes les brebis juste agnelées y séjournent de 24 à 48 heures. Je contrôle systématiquement les mamelles et la prise de colostrum des agneaux. En cas de manque de colostrum, j'essaie d'en récupérer un peu sur une autre brebis et en complément j'utilise une colostro-supplémentation sous forme de pâte. Les agneaux triplés sont quelquefois adoptés mais le plus souvent vendus à 3 jours.

La surveillance au moment des agnelages est intensive la journée. Le soir, je fais un dernier tour de bergerie vers 22h30-23h, et je n'y retourne pas en pleine nuit. »

Un suivi rigoureux

« Je paille les brebis allaitantes tous les jours. Tous les agneaux sont traités contre la coccidiose à 10 jours. Les brebis sont réformées au plus tard à 7 ans ou avant en cas de mammites ou de brebis repérée comme étant une « mauvaise mère. »

@ Sophie Laurent

Christèle et Francis MÉTÉNIER (GAEC de la Malle), à Ardenais dans le Cher

Christèle et Francis sont associés en GAEC. L'exploitation compte 181 ha de SAU dont 80 ha en herbe pour 478 brebis de race Suffolk. Le troupeau est géré par Christèle, mais Francis, qui gère les cultures, lui vient ponctuellement en appui.

Une bonne préparation des brebis

« Je rentre les brebis en bergerie 3 semaines avant les mises bas et je fais mes lots en fonction de l'état corporel des brebis. Pour des brebis en bon état avec deux agneaux je distribue ¾ d'orge et ¼ de complémentaire azoté pour une ration totale de 700 g. Je leur fais également une cure de sélénium et de chlorure de magnésium (que j'apporte également avant la mise à l'herbe).

Je fais moi-même les échographies (entre 400 et 500 par an). En effet, j'ai investi dans un échographe me permettant ainsi de m'organiser comme je le souhaite. Le plus compliqué est le dénombrement, qui peut être plus difficile à observer. »

Une diminution des périodes d'agnelages

« Jusqu'en 2024 nous étions à 4 périodes d'agnelages sur l'année : fin décembre-début janvier, mars, juin et septembre (seul lot synchronisé). Comme je souhaitais améliorer mes conditions de vie et que la période de juin était la plus petite période d'agnelage (une cinquantaine), je l'ai supprimée. Mon mari m'aide pendant les agnelages de mars : nous faisons une nuit sur deux où nous allons vérifier si les mises bas se passent bien (à 22h, 2h30 et 6h). Mon objectif est également d'avoir des agnelages groupés afin de faciliter le suivi des agneaux. ».

Un bon suivi de la prise de colostrum

« A la mise-bas, je mets les agneaux simples en case d'agnelage pendant 1 heure. Les multiples y restent plus longtemps (24 heures). Je regarde en même temps le pis de la mère et l'aspect du colostrum. Je vérifie la qualité uniquement pour les débuts de lots grâce à un pèse colostrum. Si la qualité est bonne je le stocke dans de petites bouteilles plastiques que je mets ensuite au congélateur (banque de colostrum). Il me servira si une brebis n'a pas de colostrum ou si l'aspect n'est pas bon. »

« En 2024 dans le cadre de notre GIEE, nous avons été labélisés « Happy Farmer » qui prend en compte le bien-être des animaux mais également celui des éleveurs ! »

Tableau 4

Evolution des résultats de reproduction

Année	Taux de mise-bas	Prolificité	Taux de mortalité agneaux	Productivité
2024	96 %	171 %	14,5 %	1,4
2023	76 %	155 %	14 %	1,0
2022	100 %	174 %	20 %	1,4

L'IMPORTANCE DU RESPECT DES BONNES PRATIQUES

- Le recours à des types génétiques présentant de bonnes aptitudes maternelles et/ou des agneaux plus vigoureux à la naissance.
- Le développement suffisant des agnelles avant leur mise en lutte puis à l'agnelage.
- Le choix de types génétiques de béliers adaptés au gabarit des agnelles.
- Des luttes courtes pour ne pas avoir des durées d'agnelage trop longues et pouvoir assurer un bon suivi.
- Une bonne préparation des brebis :
  - Alimentation et complémentation minérale et vitaminique adaptée, en relation avec le résultat d'échographies (avec dénombrements).
  - Gestion du parasitisme en fonction du résultat des coproscopies.
- Des premiers soins indispensables pour les agneaux (prise colostrale et désinfection du nombril).
- L'aménagement, l'organisation et l'hygiène des bâtiments : cases d'agnelage bien équipées et régulièrement nettoyées, lampe chauffante sur le parc à agneaux, vide sanitaire entre les lots d'agnelage, etc.

@ Carole Le Creff

@ Julien Vaisset

Fiche réalisée par :
Vincent Bellet - Institut de l'Elevage - vincent.bellet@idele.fr
Nathalie Augas - Chambre d'agriculture de la Charente - nathalie.augas@charente.chambagri.fr
Julien Vaisset - Chambre d'agriculture de la Creuse - julien.vaisset@creuse.chambagri.fr
Céline Clément - Service d'Elevage Ovin des Deux-Sèvres - sdeovin79@gmail.com
Sophie Laurent - Chambre interdepartementale Charente-Maritime Deux-Sèvres - sophie.laurent@cmds.chambagri.fr
Camillle Champion - Chambre d'agriculture de la Vienne - camille.champion@vienne.chambagri.fr
Aurore Prieur - Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire - aurore.prieurdelacombre@pl.chambagri.fr
Carole Le Creff - Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire - carole.lecreff@pl.chambagri.fr
Marie Nguyen - Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire - marie.nguyen@pl.chambagri.fr
Alain Gouëdard - Chambre d'agriculture de Bretagne - alain.gouedard@bretagne.chambagri.fr
Elise Hommet : Chambre d'agriculture de l'Indre - elise.hommet@indre.chambagri.fr
Théo Boistard - Chambre d'agriculture du Cher - theo.boistard@cher.chambagri.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juin 2025 - Réf. : 00 25 502 040
Conception : Beta Pictoris - Mise en page : Valérie Lochon (CRA NA)

Pour en savoir plus : https://inosys-reseaux-elevage.fr

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Confédération Nationale de l'Elevage CNE